

# Demande de location de salle pour les associations

Retrouvez toutes les informations sur les salles :

- [Salle Jean-Baptiste Clément](#)
- [Maison de la Boissière](#)
- Salle Pablo Picasso
- Ecole de musique et de danse
- Espace 1901, Maison des associations

Indique un champ obligatoire

Aucune réservation de salle ne sera faite oralement. Formulaire à déposer au moins 1 à 3 mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle.

Informations sur le demandeur	
Nom de l'association	<input type="text"/>
Date de création	<input type="text"/>
Nom et prénom	<input type="text"/>
Agissant en qualité de	
<input type="radio"/> Président(e)	
<input type="radio"/> Trésorier(e)	
<input type="radio"/> Secrétaire	
<input type="radio"/> Membre	
<input type="radio"/> Autre	
<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Portable	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>
Information sur la réservation	
Date de la réservation souhaitée	<input type="text"/>
ou	<input type="text"/>
Salle souhaitée	
<input type="radio"/> La Boissière	
<input type="radio"/> Jean Baptiste Clément	
Horaires souhaités	
<input type="checkbox"/> Forfait 4h	
<input type="checkbox"/> Soirée (8h00) : 17h00 à 01h00	
<input type="checkbox"/> Journée (11h) : 09h00 à 20h00	
<input type="checkbox"/> Journée et soirée (16h) : 09h00 à 01h00	
<input type="checkbox"/> Heure supplémentaire	
Information sur la manifestation	
Objet de la manifestation (Assemblée générale, séminaire...)	
<input type="text"/>	
Nombre de participants	<input type="text"/>
Nombre de tables	<input type="text"/>
Nombre de chaises	<input type="text"/>
Matériel complémentaire	

**Si la demande est acceptée, l'association sera contactée pour un rendez-vous de signature du contrat de location. Toute demande devra être accompagnée d'un versement de 50 € en chèque, libellé à l'ordre du trésor Public.**

Le preneur contraint d'annuler sa réservation informe le Pôle Vie démocratique par écrit, au moins 15 jours avant la date prévue de l'utilisation.

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

▼ CAPTCHA

Cette question sert à tester si vous êtes une personne.

Enregistrer